

Introduction

INDIVIDUALISATION ET DEUIL

Nous mourons tous et perdons un jour quelqu'un de proche. La mort désorganise nos rapports et nos ajustements à la société, aux autres, à nous-mêmes, dans nos insertions immédiates¹. À certains égards, le deuil est un problème à résoudre non seulement pour le système social, mais aussi pour les individus. Il n'y a pas de société où ne soit organisé, du point de vue social et culturel, un ensemble d'idées, d'attitudes à l'égard de la mort, de comportements quand elle approche ou s'est déjà produite. Pour autant, les actions, les pratiques, les croyances, les comportements entourant la mort et le deuil sont le produit de mutations constantes dans la vie sociale. Nos sociétés contemporaines occidentales connaissent une profonde transformation des attitudes envers la mort et le deuil. Les rapports individuel et collectif à la mort, à la fin de vie et au deuil, se sont modifiés considérablement, traduisant par là même des préoccupations changeantes et une transformation manifeste des pratiques sociales. Aujourd'hui, on fait face à la mort et au deuil de manière différente qu'hier, et plusieurs manières d'y faire face existent, qu'il s'agisse de considérer la question de la prise en charge des patients en fin de vie ou celle de l'après-mort, des rites funéraires et des croyances ou encore de ce qui se passe après pour les proches, ceux qui restent.

Des modèles différents de régulation sociale des tensions et des émotions contenues dans le deuil peuvent être définis à travers l'histoire, chacun renvoyant à ses propres instances selon les époques². Théologique et religieux pour le modèle traditionnel qui a pour contexte la communauté et pour autorité la tradition, il est porté par une ritualisation publique extérieure et institutionnalisée (codes de deuil, degrés de deuil visibles dans le vêtement, rôles sociaux et statuts). Scientifique et médical pour le modèle moderne centré sur l'hôpital

1. À partir de BASZANGER I., « Les maladies chroniques et leur ordre négocié », *Revue française de sociologie*, XXVII-1, janvier-mars 1986, p. 3-27.

2. T. Walter distingue trois modèles de rapport à la mort (le traditionnel, le moderne, le post-moderne), tels qu'on les détaille. WALTER T., *The Revival of Death*, London and New York, Routledge, 1994.

et la médicalisation, il est défini comme étant marqué par le repli solitaire en l'absence des rites et des symboles rituels³; la mort serait alors désocialisée au sens où elle n'est plus pleinement intégrée à la vie sociale, mais cachée, silencieuse, voire cloîtrée aux confins de l'hôpital, évacuée de la vie sociale collective⁴. Psychologique et familial pour le modèle actuel, dit aussi post-moderne, orienté vers la subjectivation du rapport à la mort et au deuil, dans le sens d'une « intimité » croissante⁵. « La socialisation de la mort prend des voies nouvelles, dématérialisées, déterritorialisées, par définition, moins balisées, moins perceptibles, encore peu institutionnalisées et dont l'assise serait assurée par les relations individuelles. L'acteur principal en serait le sujet, non plus le collectif comme par le passé », souligne G. Clavandier⁶.

L'objectif de ce livre est, d'une part, de souligner que le deuil entretient un rapport certain avec la régulation sociale, que ce dont il est question, aujourd'hui comme hier, c'est de la régulation sociale des tensions et des émotions induites par le deuil et la mort, et que ses formes ont changé, et d'autre part, d'analyser la dimension relationnelle dans le deuil et de voir en quoi elle met en jeu des mécanismes interactionnels de régulation sociale du deuil. Ainsi, cette notion esquisse une théorie des normes dans le deuil qui permet d'articuler différents niveaux d'analyse : des cadres sociaux du deuil et des cadres de l'expérience, soulignant l'importance du rôle de l'endeuillé. En termes de régulation sociale, le phénomène de la différenciation fonctionnelle des organisations traitant du deuil se retrouve au niveau des « manières de faire » des individus, distinguées socialement.

Les pratiques du deuil qui peuvent être observées aujourd'hui procèdent d'une évolution des phénomènes de société, où les faits sociaux et culturels comme le deuil ne forment plus un système aussi organisé qu'une institution – comme dans le cas de la communauté villageoise ou traditionnelle – telle

3. ELIAS N., *La solitude des mourants*, Paris, Christian Bourgois, 1998.

4. C'est dans ce contexte que des auteurs américains vont s'intéresser aux implications sociologiques et culturelles du deuil. MITFORD J., *The American Way of Death Revisited*, New York, Alfred A. Knopf, 1998. GLASER B. G. et STRAUSS A. L., *Awareness of Dying*, Chicago, Aldine, 1965. GLASER B. G. et STRAUSS A. L., *Time for Dying*, Chicago, Aldine, 1968. SUDNOW D., *Passing on*, Englewood Cliffs (NJ), Prentice-Hall, 1967. En France, HERZLICH C., « Le travail de la mort », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, n° 1, janvier-février 1976, p. 197-217. CASTRA M., *Bien mourir. Sociologie des soins palliatifs*, Paris, PUF, coll. « Le lien social », 2003.

5. WALTER T., *The Revival of Death*, op. cit. SEALE C., *Constructing death. The sociology of dying and bereavement*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998. DÉCHAUX J.-H., « Un nouvel âge du mourir : "la mort en soi" », *Recherches sociologiques*, vol. 32, n° 2, 2001, p. 79-100. DÉCHAUX J.-H., « La mort incertaine », in DREYER P. (dir.), *Le deuil*, Paris, Autrement, 2009, p. 199-214.

6. CLAVANDIER G., *Sociologie de la mort. Vivre et mourir dans la société contemporaine*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2009, p. 213.

qu'elle avait été définie par É. Durkheim⁷ et T. Parsons⁸ dans un sens classique, c'est-à-dire comme un mécanisme fortement intégrateur centré sur le rite (ou les modèles rituels). La récente évolution des formes de deuil (psychologisation, médicalisation, expertise thanatologique, médiatisation, juridicisation) suppose désormais l'existence d'autres formes de socialisation que le rituel⁹. L'activité du deuil ne peut plus dorénavant être comprise sociologiquement comme le simple accomplissement d'un rôle social prescrit, intériorisé et socialisé, fortement ritualisé, auquel correspondent des interdits et des attentes socialement définis (ce qui était le cas du rôle du deuilleur). Pour autant cette observation ne conduit pas à réduire la vie sociale aux interactions individuelles. La logique de l'intégration qui se trouve au cœur du rituel funéraire relève davantage des héritages et des appartenances collectives, comme on peut encore le constater. Mais les logiques ne s'opposent pas dans le deuil et c'est ce qui en complique particulièrement l'étude dans la société d'aujourd'hui. Il n'y a pas de remplacement du rôle par l'expérience¹⁰.

Loin de confondre ritualisation et socialisation, ce texte, on l'aura compris, a pour visée une réappropriation par la sociologie de ces phénomènes de deuil contemporains. Dans les pages qui suivent, on se propose d'étayer notre position face au problème du deuil et la manière dont il sera étudié dans l'ensemble de cet ouvrage. On abordera la question de sa régulation sociale, en soulignant notamment la coexistence d'une pluralité de formes d'organisation sociale du deuil. On précisera ensuite la sociologie de l'action (et de l'interaction) à partir de laquelle le phénomène peut être compris.

LE PROBLÈME : RÉGULATION SOCIALE ET DEUIL

La coexistence d'une pluralité de formes d'organisation sociale du deuil

Les écrits de T. Parsons¹¹ proposent une analyse du contexte changeant de la mort dans la société américaine. T. Parsons insiste en particulier sur la place de la médecine dans les sociétés modernes et sur le rôle qu'elle joue en termes

7. DURKHEIM É., *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1990.

8. PARSONS T., *The Social System*, New York, The Free Press, 1964.

9. ROUDAUT K., *Éléments pour une sociologie du deuil : une analyse compréhensive de l'action normative, du point de vue des individus endeuillés*, thèse de doctorat, université Paris 4 – Sorbonne, 2003. ROUDAUT K., « Le deuil : individualisation et régulation sociale », *A contrario, revue interdisciplinaire des sciences sociales*, vol. 3, n° 1, 2005, p. 14-27, [www.cairn.info/revue-a-contrario-2005-1-page-14.htm].

10. Voir DUBET F., *Le travail des sociétés*, chap. VI : « Le travail des acteurs », Le Seuil, 2009, p. 173-208.

11. PARSONS T., « Death in American Society: A brief Working Paper », *American Behavioral Scientist*, 1963, 6, p. 61-65. PARSONS T., « Death in the Western World », *Action Theory and the Human Condition*, New York, Free Press, 1978, p. 331-351.

de régulation sociale. Orientés contre la thèse du refoulement de la mort – thèse dominante à l'époque et qui conçoit que la mort est évacuée de la vie sociale, interdite¹² –, ses travaux soulignent au contraire l'existence d'une action dirigée envers la mort fondée sur la science et la médecine. Cela ne traduit donc pas un refoulement social de la mort, mais seulement un refoulement individuel psychique. Cette thèse¹³ sur le rôle de régulation sociale de la médecine demeure d'autant plus valide si l'on prend en considération le fait que c'est elle qui prend aujourd'hui en charge le mourir. Les nouvelles orientations envers le deuil et la mort qui se développent sont désormais moins influencées par les anxiétés traditionnelles¹⁴. Le processus de transition démographique ; celui de rationalisation marqué par la sécularisation, la laïcisation, la désacralisation, autrement dit le fait que la mort et le deuil sont devenus des faits sociaux qui ne sont pas seulement cadrés et définis socialement par les rites et l'impact de la religion ; le processus d'individualisation ; la médicalisation et la croyance en la science, sont les quatre registres dans lesquels s'inscrivent les facteurs de changements de la réalité sociale de la mort et du deuil. Ces orientations, si elles sont moins dépendantes aujourd'hui des influences traditionnelles et religieuses, semblent, en revanche, adaptées au modèle culturel basé sur la science – y compris désormais les sciences psychologiques – et la médecine, également palliative. Autant de transformations sociales, particulièrement visibles dans le domaine de la fin de vie par exemple, qui attestent, que loin de vivre à l'époque du refoulement de la mort, puisque les hommes font face à la mort de manière active, on vit plutôt à l'heure de son « contrôle¹⁵ ».

Le travail d'encadrement du deuil

M. Pollak¹⁶ a développé l'idée d'« encadrement de la mémoire » qui pourrait être appliquée à l'étude du deuil. Les conditions de la mort, du mourir et du deuil sont aujourd'hui discutées et ne vont pas de soi. L'institutionnalisation du mourir par exemple peut être analysée dans une double perspective. D'une part,

12. P. Ariès utilise trois termes pour désigner le même modèle de la mort moderne : la « mort inversée », la « mort interdite », la « mort ensauvagée ». ARIÈS P., *Essais sur l'histoire de la mort en Occident, du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Le Seuil, coll. « Points Histoire », 1985a. ARIÈS P., *L'homme devant la mort, I. Le temps des gisants, II. La mort ensauvagée*, Paris, Le Seuil, coll. « Points Histoire », 1985b.

13. PARSONS T., *The Social System*, 1964, p. 430 et p. 444-445.

14. Y compris dans les positions officielles, par exemple de l'Église catholique, dans *La célébration des obsèques*, comme le rapporte THOMAS L.-V., *La mort*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1995.

15. On suit en ce sens la thèse développée par Klaus Feldmann dans ses travaux : FELDMANN K., *Streben und Tod. Sozialwissenschaftliche Theorien und Forschungsergebnisse*, Opladen, Leske und Budrich, 1997. FELDMANN K., *Tod und Gesellschaft, sozialwissenschaftliche Thanatologie im Überblick*, VS Verlag für Sozialwissenschaften/GWV Fachverlag GmbH, 2004.

16. POLLAK M., « Mémoire, oubli, silence », *Une identité blessée*, Paris, Métailié, 1993, p. 15-39.

il s'agit de la genèse de règles et de normes sociales plus ou moins explicites pour cette dernière phase de la vie. D'autre part, cette institutionnalisation des derniers moments à vivre évolue de telle manière, que des organisations spécialisées¹⁷ et des rôles d'experts se définissent et étendent leur influence. Devant l'élargissement de cette situation, on peut supposer qu'il ne s'agit pas d'un fait passager et négligeable, mais, comme le souligne U. Streckeisen¹⁸, d'une différenciation fonctionnelle, historiquement nouvelle, des organisations traitant de ces questions sociales. Pendant que se forment des institutions d'accompagnement des mourants, se développent des rôles professionnels, orientés spécifiquement vers ces soins. On peut parler d'une professionnalisation de l'accompagnement, particulièrement en ce qui concerne la pédagogie et la thérapeutique du mourir. Les soins palliatifs définissent ainsi une innovation cognitive dont le développement historique peut être situé et l'organisation analysée, comme un « nouveau segment de la médecine¹⁹ ».

La médicalisation de la fin de vie, la psychologisation du deuil, l'expertise thanatologique et funéraire, la médiatisation des morts collectives, la juridicisation du mourir²⁰, la « victimisation²¹ » d'endeuillés organisés en association, la multiplication des formes de commémoration, les nouvelles formes des cérémonies funéraires, etc., définissent de nouveaux cadres sociaux de la mort et du deuil, dans lesquels s'inscrivent – à différents niveaux de la réalité – des actions, des pratiques, des croyances, des comportements, des interactions d'acteurs différents dont les significations données aux normes varient. On peut parler de tentatives variées d'encadrement du deuil et de la mort, voire du travail d'encadrement du deuil et de la mort qui a ses acteurs professionnalisés : religieux, prestataires de services aux défunts et pompes funèbres, médecins, psychiatres, psychanalystes et psychologues, conseils en deuil, associations, groupes d'entraide ou rencontres entre personnes vivant un même type de deuil ou espaces entre pairs et groupes de paroles qui se mettent en place au sein des organisations, etc. Tous ces exemples soulignent la pluralité de cadres institutionnalisés de régulation du deuil qui se côtoient aujourd'hui.

17. Unités de soins palliatifs, équipes mobiles de soins palliatifs au sein des hôpitaux, réseaux de soins palliatifs, lits d'appui, etc.

18. STRECKEISEN U., *Die Medizin und der Tod, über beruflichen Strategien zwischen Klinik und Pathologie*, Opladen, Leske/Budrich, 2001.

19. M. Castra, dans son travail sur les soins palliatifs, part de l'observation directe des pratiques concrètes et du travail à l'approche de la mort : CASTRA M., *Bien mourir. Sociologie des soins palliatifs*, Paris, PUF, 2003. U. Streckeisen parle d'une « subdiscipline » dans le traitement des mourants.

20. La loi du 22 avril 2005 organisant un droit au « laisser mourir » et promouvant les soins palliatifs.

21. WIEVIORKA A., « La victime juive entre modèle et contestation, 1945-2005 », conférence donnée à la *Technische Universität Berlin*, le 3 juin 2005.

Socialisation et ritualisation, histoire d'une confusion

Cette évolution sociale récente établit donc l'existence d'autres formes de socialisation active du deuil que celle du rituel. Or, c'est principalement sous l'angle des fondements anthropologiques (mortalité, maintien du système social, système culturel) et de ses rapports avec la religion, que la question a été envisagée – en France du moins et jusqu'à présent. Le rituel est considéré comme l'unique manière de faire son deuil. Un autre contexte d'usage de la notion de deuil se trouve dans la sociologie médicale avec les études consacrées aux mourants, à la suite des travaux de B. G. Glaser et A. L. Strauss²² et jusqu'à ceux de C. Seale²³. Il s'agit alors d'analyser la manière dont les individus confrontés à leur mort parviennent à construire une signification et un ordre face à cette situation. Il est en outre intéressant de relever que, même dans ce champ d'étude, le rituel sert de cadre de référence à l'analyse. On parle ainsi de re-crée un rituel de fin de vie. C. Seale²⁴ suggère notamment que le discours médical psychiatrique, en association avec les pratiques de conseil en deuil et de groupes de soutien, peut être compris comme « un rituel moderne récent pour restaurer la sécurité endommagée » en permettant aux mourants de reconstruire leur propre identité dans la narration, de telle sorte qu'ils puissent « s'imaginer membre d'une communauté » et transformer l'événement de la mort en une expérience normale. Selon lui, comme le relève J.-H. Déchaux²⁵, les pratiques psychothérapeutiques contemporaines pourraient être considérées comme des pratiques rituelles. Ainsi le travail d'analyse psychologique que font les endeuillés-mourants est défini par « sa contenance rituelle » : « restaurer une sécurité eschatologique et assurer la cohésion sociale » par l'élaboration d'un sens symbolique²⁶. Le rituel est ainsi envisagé comme le modèle par excellence de socialisation du deuil et de la mort.

Individualisation et psychologisation du deuil

Avec le déclin de certains rites de mort dans les sociétés occidentales modernes, les analyses ont considéré que l'individualisation du deuil conduit à un « deuil solitaire²⁷ ». La solitude étant définie par l'absence de rapports

22. GLASER B. G. et STRAUSS A. L., *Awareness of Dying...*, op. cit. GLASER B. G. et STRAUSS A. L., *Time for Dying...*, op. cit.

23. SEALE C., *Constructing death...*, op. cit.

24. *Ibid.*

25. DÉCHAUX J.-H., « L'intimisation de la mort », *Ethnologie française*, XXX, 1, 2000, p. 153-162.

26. *Ibid.*, p. 158.

27. ARIÈS P., *Essais sur l'histoire de la mort en Occident...*, op. cit. ARIÈS P., *L'homme devant la mort...*, op. cit. ELIAS N., *La solitude des mourants...*, op. cit. Voir CHAMBOREDON J.-C., « Sociologie et histoire sociale de la mort : transformations du mode de traitement de la mort ou crise de civilisation? », *Revue française de sociologie*, vol. 17, n° 4, octobre-décembre 1976, p. 665-676.

sociaux, le deuil est désormais avant tout décrit comme un phénomène psychologique, voire pathologique. Ce qui en fait alors un nouveau territoire de pouvoir médical. Le deuil serait aujourd'hui pudique et intérieur ; il se manifesterait sous une forme non ritualisée, privée et plus intime. Autrefois « institué », inscrit dans une durée, codifié et fonctionnalisé, il marquait un temps pendant lequel on portait les signes extérieurs dans le vêtement. « Faire son deuil » était balisé par des devoirs et des interdits. Le deuil, sous la forme du rituel, définissait une institution²⁸ caractérisée par un ensemble de valeurs, de normes et de pratiques qui étaient partagées par le groupe social et religieux d'appartenance. Le rituel institutionnalisait des rôles permettant de connaître la conduite à adopter dans ces circonstances, tant du côté des endeuillés, que des autres. Les formes conventionnelles du deuil et les obligations sociales qui lui étaient associées définissaient une symbolisation commune, utilisée pour manifester collectivement le deuil. Le rituel définissait ainsi *un modèle d'organisation sociale du deuil*.

On perçoit alors mieux comment l'assouplissement apparent de certaines obligations sociales qui étaient auparavant prescrites, formalisées, contient des injonctions sélectives pour les endeuillés, parce que les manières de faire face à la mort et au deuil demandent désormais plus de réflexivité, une plus grande autonomie et un autocontrôle ; alors que le rite, porté par la tradition, libérait effectivement « du besoin de réfléchir » ou de choisir, constituant ainsi, du point de vue de l'action, un « capital cognitif fixe²⁹ » permettant à l'acteur de faire des choix uniques dans des situations où « la raison pourrait vaciller ». Le rituel caractérisait donc « une sorte de garde-fou » qui guidait là où la raison ne peut plus soutenir³⁰. Se pose aujourd'hui, par exemple, la question du choix. Celle d'une négociation plus ou moins collective dans la configuration familiale pour définir la forme et le contenu à la cérémonie ou le choix de celui qui parmi les proches est le plus légitime pour décider. Mais cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas d'autres repères normatifs. Le constat d'une certaine déritualisation des modèles traditionnels du deuil n'implique, ni la disparition des normes sociales qui régulent les conduites, ni l'absence de cadres sociaux qui les instruisent.

Avec le raccourcissement dans le temps de la phase rituelle et collective du deuil (limitée aux funérailles), l'analyse du deuil, y compris dans ses aspects sociaux, ne peut plus se restreindre au rituel. En effet, le deuil demande du temps : le temps dans le deuil est pensé comme « réorganisation » ou d'autres formes d'organisation que celle définie par la ritualité par exemple. D'autres formes de socialisation du deuil existent en dehors du cadre insti-

28. Sur cette question, voir la première partie de notre thèse « Un modèle d'organisation sociale du deuil : le rituel », particulièrement le chapitre 1 « L'institution du deuil », in ROUDAUT K., *op. cit.*, 2003.

29. GELLNER E., « L'animal qui évite les gaffes ou un faisceau d'hypothèses », in BIRNBAUM P. et LECA J. (dir.), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986, p. 27-44.

30. *Ibid.*

tutionnel et collectif des rites de deuil. Elles instaurent un nouveau type de rapport au deuil qui a sa propre cohérence symbolique et qui peut être décrit et analysé. Ainsi par exemple, la plupart des personnes interviewées prennent leurs distances avec les formes convenues du deuil et les obligations sociales qui lui sont associées. Cette attitude ne produit pas une mise à distance indiscriminée des normes, mais plutôt un appel à des normes d'un autre type, plus intimes, plus éthiques, plus prégnantes. Il ne s'agit donc pas d'un affranchissement à l'égard des normes sociales, mais d'une régulation sociale plus informelle, plus fluide, moins perceptible ou partielle.

L'expression « faire son deuil » est devenue récurrente dans les discours (ceux des psychologues et des acteurs du mourir notamment) ; elle renvoie désormais au travail psychologique que cette situation implique, ce qui laisse penser à une forme de psychologisation du deuil dans la société contemporaine. Le deuil serait devenu moins collectif et plus psychologique. La thérapie semble d'ailleurs être aujourd'hui la seule alternative sociale qui soit proposée, appelant l'endeuillé à considérer « son deuil » comme un travail (sous-entendu psychologique) à accomplir ou à faire (« faire son deuil », « le travail de deuil »). Tout ceci semble aller dans le sens d'une forme de régulation sociale qui serait non plus caractérisée par la conformité, telle qu'elle s'exerçait dans la ritualité funéraire classique ou traditionnelle, mais centrée sur la maîtrise par la « psychologisation » et la médicalisation. La psychologisation du deuil y compris dans ses formes sociales, ne serait-elle pas soumise aux deux processus complémentaires de l'individualisation et de la rationalisation ? Ce qui signifie, comme le souligne R. Castel, que « la psychologisation trouve sa force non pas dans les succès de la psychologie mais dans la transformation des structures sociales³¹ ». Par ailleurs, on peut aussi interpréter dans ce sens la diffusion des notions relatives à la psychologie et au deuil au-delà du champ de la mort proprement dit³².

S'il est aisé de démontrer que les idées de la psychologie sur le deuil sont désormais évoquées par de nombreux endeuillés, la question de savoir pourquoi certains sont sensibles à ce discours jusqu'à s'engager dans une relation psychothérapeutique reste à résoudre. En effet, comme modèle de socialisation active du deuil, l'adhésion à la psychologisation n'apparaît pas unanime et on peut relever l'existence de résistances. La psychologisation semble d'ailleurs plus affirmée par des personnes de catégories sociales supérieures et diplômées. Ceux qui y recourent avancent l'explication d'un « besoin de psychologie³³ »

31. CASTEL R., *La gestion des risques*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1981, p. 184.

32. STEVENS H., « Quand le psychologique prend le pas sur le social pour comprendre et conduire des changements professionnels », *Sociologies pratiques*, 2008/2, n° 17, p. 1-11.

33. C'est-à-dire un savoir « agissant » ou « qui n'est pas sans effet », selon les formulations de L. Wittgenstein dans ses « Conversations sur Freud » : WITTGENSTEIN L., « Conversations sur Freud », *Leçons et conversations sur l'esthétique, la psychologie et la croyance religieuse*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1992, p. 87-105.

ou encore d'un « besoin de parole », ce qui traduit aussi un refus des évidences creuses et des mots ritualisés jugés factices³⁴, contre l'affirmation d'une douleur et d'un lien authentique. L'exemple du rejet des condoléances va dans ce sens. Caractérisée par la possibilité d'un relâchement du contenu de la parole (la possibilité de « vider son sac »), la relation psychothérapeutique offre ainsi un cadre de « relâchement sans risque » pour l'endeuillé (risque de jugement des autres, risque de rupture de la relation avec autrui, etc.) puisqu'il est canalisé dans les limites de la relation psychothérapeutique. Le rapport à la parole est une dimension essentielle ici, y compris dans les relations avec les autres. La psychologisation du deuil tend à être médiatisée par le langage, celui-ci remplaçant dans le rôle de socialisation les symboles de la ritualisation. C'est précisément à ce niveau que l'on peut interroger les analyses en termes de « glissement du deuil » allant du rite vers la psychologie en se posant la question de savoir s'il s'agit d'un déplacement du rapport au deuil et/ou d'une différenciation sociale des « manières de faire » le deuil aujourd'hui, soulignant ainsi la diversité sociale des possibilités du deuil³⁵.

La psychologie, comme le rituel, constitue également une ressource normative pour les endeuillés, car indépendamment de son contenu, elle est une action, plus précisément un cadre d'inscription sociologique d'une activité sociale du deuil qui est structuré, organisé du point de vue du fonctionnement de la relation. Elle désigne aussi un cadre cognitif d'attribution de sens traçant une ligne entre deux attitudes fortes à l'égard du deuil. La première, perçue négativement par les endeuillés qui recourent à la psychothérapie, est celle de la « culture des morts » générée par le rituel, la tombe, les symboles mortuaires, et les statuts sociaux ; la seconde, connotée positivement par ces mêmes endeuillés, est plus psychologique, elle passe par l'expression verbale et désigne ceux qui sont sensibles aux relations profondes et authentiques ou « intimes » au défunt comme à soi.

Un rapport individuel au deuil

Ainsi, avec la disparition de certains codes et rites du deuil, moins le deuil est visible socialement, la régulation sociale est peu perceptible, plus le discours social est psychologique. Noter cette dérive invite à la critiquer sans délai. L'étude

34. COURTOIS M., « L'expression familière de la mort », *Sociétés, revue des sciences sociales*, n° 36, 1992, p. 142. L'auteur souligne : « Le refus actuel des cérémonies pompeuses et des discours » n'est peut-être pas toujours l'expression d'un déni, « il est aussi refus des gestes et des mots creux, repli dans l'intimité quand le rituel est devenu factice, choix du silence contre une rhétorique usée ».

35. Dans une perspective socio-historique, l'interrogation sur les reconfigurations du social ou des mises en « formes sociales » des comportements et des émotions du deuil, ou encore de « domestication de l'affectivité » s'inscrirait dans le processus de civilisation, conçu par N. Elias comme celui de l'autocontrôle des instincts et des affects. ELIAS N., « Esquisse d'une théorie de la civilisation », *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1996, p. 181-318.

du deuil comme objet social ne s'est pas faite sous sa « forme individualisée³⁶ ». Or, même si la régulation sociale du deuil est aujourd'hui dans les sociétés occidentales modernes moins manifeste, plus difficile à percevoir, qu'elle paraît plus incertaine ou fragile, elle n'a pas pour autant disparu. Les formes sont plus souples, mais analysées dans le sens de la régulation, elles sont permanentes.

Pour montrer qu'il existe d'autres formes de socialisation du deuil, on peut se demander ce que les gens font pour leur deuil et pourquoi. C'est sous l'angle d'un rapport individuel au deuil que l'on aborde la question, interrogeant ainsi les modalités de socialisation active du deuil, *du point de vue des endeuillés*. La dimension sociale du deuil ne se limite donc ni au rituel ni à la psychologie. En bref, il s'agit de déceler les processus qui ont cours dans le deuil à partir des questions suivantes : Qu'est-ce que l'on fait lorsque l'on perd quelqu'un ? Comment le fait-on ? Pourquoi fait-on quelque chose ? Quel en est l'enjeu ?

UNE SOCIOLOGIE DE L'ACTION

Partant des endeuillés, cette démarche se démarque singulièrement de nombreuses conceptions socio-anthropologiques qui expliquent souvent le deuil au niveau « désincarné » des grandes évolutions comme la société industrielle, l'urbanisation, le capitalisme, la désacralisation de la mort, la modernité, etc., et qui sont souvent données comme des phénomènes indépendants des acteurs sociaux. H. S. Becker³⁷ précise en ce sens :

« En effet, dans bien des théories sociologiques les choses se produisent sans que personne ne les fasse. Il est difficile de trouver un sujet pour sa phrase quand il s'agit de l'opération de "forces sociales plus vastes" ou de "processus sociaux inexorables". »

Partant des acteurs sociaux eux-mêmes, la disparition de certaines conduites autour de la mort et du deuil ne fait pas l'objet d'un regret, mais traduit plutôt un « refus » de certains codes et rites qui peut signifier des choix sociaux. Dans ce cas, on saisit d'autant mieux en quoi elle ne témoigne pas d'un refoulement de la mort mais atteste davantage d'un refus d'agir dans des cadres pratiques d'attribution de sens qui ne font plus sens pour les endeuillés aujourd'hui ; les formes sociales qui avaient été momentanément et historiquement adoptées sont dépassées dès lors qu'elles n'informent plus la relation de l'acteur à la situation dans laquelle il est.

On n'est plus dans un type de société où la mort d'un individu concerne toute la collectivité, comme dans des unités sociales de petite taille fondées sur

36. LAHIRE B., « Esquisse du programme de recherche scientifique d'une sociologie psychologique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. CVI, 1999, p. 29-55.

37. BECKER H. S., *Écrire les sciences sociales, commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, Paris, Economica, 2004, p. 14.

l'interconnaissance ; la forme d'organisation sociale étant relative à la « détermination quantitative du groupe³⁸ ». En ce sens, le deuil n'est plus un fait « communautaire macrosociologique » tel que décrit dans les analyses classiques de la ritualité funéraire et la socio-ethnologie de la mort, mais il caractérise un fait microsociologique de société : la mort d'un individu regarde et affecte surtout ses proches. Partir des endeuillés signifie simplement considérer que chacun agit à l'épreuve des tensions qu'il éprouve et qui sont contenues dans le deuil, des incertitudes, des conflits, que cette situation génère et des ajustements qu'elle demande. C'est de ces actions et du sens dont elles sont investies par les endeuillés que résulte ce qu'on appelle « l'activité sociale du deuil³⁹ ». Il convient alors de dégager les motivations à l'« activité du deuil », c'est-à-dire cerner les raisons significatives d'agir et d'adopter certaines « manières de faire ». Comment l'individu endeuillé définit-il la situation dans laquelle il est (ou était) et comprend-il son activité ? Enfin, il faut s'interroger sur l'appropriation de cette activité par l'endeuillé, ce qui lui a été transmis ou ce qui l'a influencé, directement ou indirectement.

Le deuil comme activité

Pour cerner empiriquement le deuil et répondre à ces questions, on a considéré dans ce livre trois niveaux analytiques, marquant l'ensemble des récits recueillis sur le deuil⁴⁰ : *le rituel funéraire*, le cadre de *la vie quotidienne*, *la biographie*. Ces trois niveaux s'inscrivent également dans trois « temps » différents du deuil, ou du moins ils les interrogent. Chacun met en jeu des actions, des interactions, des relations, des significations vécues, des définitions de la situation dans laquelle les endeuillés sont ou étaient à un moment donné de leur biographie. Pour chaque plan considéré, trois axes d'investigation sont retenus. Le premier fait de *l'action* la catégorie essentielle pour saisir le deuil en comprenant le sens de l'action qu'il suscite sur ces trois plans. Le deuxième s'efforce de noter la variation de l'expérience selon les contextes situationnels dans lesquels les endeuillés se trouvent, et souligne comment leur expérience est marquée par « les interactions sociales particulières qu'ils expérimentent dans ces contextes⁴¹ ». On perçoit alors, comment « l'activité du deuil » s'appuie sur l'interaction des acteurs. Lorsque quelqu'un meurt, un système de relations se met en place ; entre les vivants et le défunt d'une part, entre les vivants d'autre

38. SIMMEL G., « La détermination quantitative du groupe », in SIMMEL G., *Études sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, coll. « Sociologies », 1999, p. 81-107.

39. ROUDAUT K., *Éléments pour une sociologie du deuil...*, *op. cit.*

40. Voir en annexe la présentation de l'enquête et de la méthodologie mobilisée pour construire le matériau sur lequel s'appuie l'argumentation de ce livre. Pour davantage de justifications méthodologiques, voir notre travail de thèse dont est issu cet ouvrage. ROUDAUT K., *op. cit.*, 2003.

41. La formulation est empruntée à MONTANDON C., « Processus de socialisation et vécu émotionnel des enfants », *Revue française de sociologie*, vol. 37, n° 2, avril-juin 1996, p. 263-285.

part, entre l'endeuillé et le défunt (ou le vivant qu'il était). Le troisième axe d'investigation tente de prendre mesure de la place que ces « cadres » occupent dans l'organisation de l'expérience du deuil, et au regard de la biographie.

Le premier niveau d'analyse interroge le rituel du deuil (ou funérailles) comme modèle d'organisation sociale du deuil (chapitres I et II). Deux raisons à cela : il est une action à laquelle participe l'individu endeuillé ; il est un préalable à l'observation des motivations à l'*activité sociale du deuil*. À la manière de J.-H. Déchaux⁴² dans *Le souvenir des morts*, la question du rituel du deuil a pour enjeu de saisir le rapport individuel de l'endeuillé à la ritualité funéraire, dans la situation d'endeuillé qui est (ou était) la sienne. Cet angle de vue permet d'interroger le sentiment d'obligation de l'acteur endeuillé à l'égard de la participation au rituel du deuil et reconnaît le rôle joué par les normes (ou modèle culturel de conduite) dans les circonstances où il y a mort. En résumé, on cherche à comprendre comment les endeuillés eux-mêmes interprètent et s'approprient les symboles dans la situation du rituel funéraire. Ce point de vue de « l'intérieur », comme le définirait V. W. Turner⁴³, consiste à rendre intelligible la signification du rituel pour l'endeuillé, celle-ci étant interprétée comme la « raison principale » de sa participation à l'action. Autrement dit, quelles sont les fonctions du rituel qui peuvent expliquer que les endeuillés y participent ; ce qui est fonctionnellement important dans les obsèques pour (le groupe et) l'endeuillé.

Le deuxième angle d'analyse concerne le cadre de la vie quotidienne, une fois passés les moments forts et collectifs de la ritualité funéraire (chapitres III à V). Le « retour à la vie quotidienne » ne traduit-il pas l'affirmation d'une certaine continuité ? Dans quelle mesure l'endeuillé découvre-t-il que dans le quotidien peut se jouer l'essentiel ? Quelles occasions la vie ordinaire offre-t-elle à l'endeuillé ? Le deuil ne se réduit pas au rituel funéraire, ce qui n'implique pas pour autant qu'il ne recouvre d'autres « formes de socialisation », moins collectives, plus discrètes, vraisemblablement moins structurées socialement que ne l'est la ritualité. Il s'agit de les déceler à partir des entretiens et de repérer ainsi comment le deuil s'inscrit dans des activités cadrées socialement, dans des relations, etc. : des formes de l'organisation individuelle du deuil. L'objectif ici est de cerner l'organisation de l'expérience individuelle du deuil dans la vie sociale à partir des « engagements des individus⁴⁴ » dans la situation.

L'analyse de la « tension » met en évidence un aspect commun à tous les deuils : le caractère dynamique, processuel et normatif. Ce qui ressort nettement

42. DÉCHAUX J.-H., *Le souvenir des morts. Essai sur le lien de filiation*, Paris, PUF, coll. « Le lien social », 1997.

43. TURNER V. W., *Le phénomène rituel, Structure et contre-structure*, Paris, PUF, coll. « Ethnologies », 1990.

44. À partir du thème central d'étude de GOFFMAN E., *Les cadres de l'expérience*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1991.

des « situations en tension » auxquelles l'endeuillé peut être confronté. Dans de telles situations, l'interaction sociale, et plus précisément l'interaction face à face, découvre des « mécanismes mineurs de régulation sociale » qui constituent un aspect fondamental des formes de processus qui ont cours dans le deuil. Quel est le sens de l'interaction elle-même ? De quelle façon est-elle l'objet d'une appropriation par l'endeuillé ? Le deuil est le produit de processus, par conséquent il apparaît probable que les différents rapports aux objets matériels ou sociaux⁴⁵ des endeuillés évoluent eux aussi, selon leur inscription dans le deuil et à un moment défini de la biographie. À l'image de la description d'E. Goffman⁴⁶ de « l'itinéraire moral » des reclus n'est-il pas possible de concevoir un itinéraire moral de l'endeuillé ?

Puisqu'il survient dans un itinéraire biographique, le deuil est envisagé comme « risque de rupture » (et non plus seulement comme « risque de rupture » par rapport au système social, comme dans l'analyse classique de la ritualité funéraire) (chapitre VI). Le deuil peut-il, dans ces conditions, se définir comme un moment d'un itinéraire qui modifie l'identité d'un acteur social ? Lorsque de l'analyse de situations d'interaction dans le deuil on passe à la lecture d'itinéraires biographiques, le deuil ne traduit-il pas un « sentiment de rupture du soi » ? Dans le deuil, la « continuité » apparaît difficile à maintenir, en raison du sentiment subjectif de l'endeuillé de sa situation et de la « rupture » introduite par la mort d'un être aimé : le deuil d'un proche ne constitue-t-il pas un certain deuil de soi ? Sur le plan identitaire, le deuil ne définit-il pas une tension en termes de « rupture » (un sentiment de rupture) et « continuité » (avant et après) ? Quels sont alors les moyens implicites et explicites élaborés par les endeuillés pour réaffirmer une certaine « continuité » du soi ? C'est à partir de ces moyens qu'on essaiera de cerner un « état d'esprit du deuil », et pour lequel l'articulation « relation au souvenir » et/ou « relation au projet » semble pertinente.

Quels que soient les deuils, ils génèrent des actions et des interactions et sont le produit de processus complexes et individuels. L'action et l'interaction permettent d'articuler ensemble les différents plans : celui relatif aux formes culturelles et institutionnelles que chaque société fournit à ses membres : des cadres sociaux du deuil (le rituel, la relation psychothérapeutique, le cadre associatif et des groupes de parole, le cadre médical et hospitalier, le cadre judiciaire...) avec celui relatif à l'expérience individuelle du deuil entendue comme le résultat d'une activité spécifique cadrée socialement, c'est-à-dire liée au cadre dans lequel l'endeuillé s'engage.

45. T. Parsons parle d'« objets sociaux » pour définir autrui.

46. GOFFMAN E., *Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux*, « II. La carrière morale du malade mental », Paris, Les Éditions de Minuit, 1998, p. 177-225.